

Montréal, le 31 juillet 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** TEQ et tous les intervenants

**Objet :** Demande relative au Plan directeur en Transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023  
Dossier Régie : R-4043-2018

---

La Régie de l'énergie (la Régie) constate que l'AQP-ACP a déposé, le 27 juillet 2018, une demande visant la modification du calendrier procédural de l'aspect 1 du dossier, soit l'avis sur la capacité du Plan directeur à atteindre les cibles fixées par le gouvernement, tel que défini par la décision [D-2018-095](#). D'autres intervenants ont déposé des demandes à cet égard le 30 juillet 2018, lors du dépôt de leurs budgets de participation.

La Régie invite les intervenants qui souhaite commenter le calendrier de traitement de l'aspect 1 et qui ne l'auraient pas encore fait, de déposer de tels commentaires **avant jeudi le 2 août 2018 à 12h**. La Régie demande à TEQ, si elle le souhaite, de répondre à ces commentaires ainsi que de commenter les budgets de participation **au plus tard vendredi le 3 août 2018 à 12h**.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**Pierre Méthé pour**  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml